



AUDIENCE INTERSYNDICALE AVEC MONSIEUR LE GARDE DES SCEAUX LE 3 FEVRIER 2017 AU CP DE GRADIGNAN

L'intersyndicale SNEPAP-FSU, CGT IP, CFTD Interco a été reçue ce jour en audience par M. Urvoas, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, en présence de M. Galli, Directeur de l'Administration Pénitentiaire, et de M. Pompigne, Directeur Inter-Régional des Services Pénitentiaires de Bordeaux.

Cette audience a permis à l'intersyndicale d'interpeller directement le Ministre sur les échéances et l'avenir du relevé de conclusions signé en juillet 2016.

Le Garde des Sceaux nous a donné l'assurance qu'il rendra "irréversible" ce qui a été signé, dans un délai de 90 jours !!! Selon lui, tous les engagements seront tenus : statutaire, indemnitaire, retraite des ASS !!! Devant notre étonnement, il nous a répondu que l'ensemble des décisions était budgétisé.

Si le discours du Ministre nous a paru convaincant, tant sur le ton que sur les engagements, nous devons, plus que jamais, rester vigilants quant aux suites données par la DAP !!!

Restons mobilisés, et retrouvons-nous le 17 février 2017, devant la Direction Inter-Régionale des Services Pénitentiaires de Bordeaux.

Bordeaux, le 03/02/2017